

EXPERIMENTATION : fiche informative

Titre de l'action : Projet BAPAAT

Académie de Nancy-Metz

**Lycée Professionnel Régional de la Haute Moselotte 125 rue du Bois des Dames BP 5
88290 Saulxures-sur-Moselotte**

ZEP : non

Téléphone : 03 29 24 61 22

Télécopie : 03 29 24 51 62

Mèl de l'établissement : ce.0881411@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/saulxuresLP/default.htm

Personne contact : xavier-christian.helou@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : BAC PROFESSIONNEL

Discipline(s) concernée(s) : EPS, VSP, Gestion d'entreprise, Langues étrangères, Mathématiques, Français, stage en entreprise.

Date de l'écrit : juin 2008

Résumé :

Le lycée professionnel de Saulxures-sur-Moselotte propose à ses élèves de BAC PRO une option sportive, le BAPAAT (Brevet d'aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien). Il s'agit d'un diplôme *jeunesse et sport* qui atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités physiques et sportives, et socioculturelles.

Ce diplôme se prépare parallèlement aux trois années de BAC PRO dans une activité sportive. Les activités proposées sont le VTT, le tir à l'arc, l'escalade et le roller.

Cette action pédagogique est née de la volonté de proposer aux lycéens une option motivante qui répond à l'engouement des jeunes pour ce type d'activité et ainsi de rendre plus attractif le lycée professionnel de Saulxures-sur-Moselotte. Les activités sportives de pleine nature sont un support idéal pour le lycée puisqu'il est situé au cœur du massif des hautes Vosges.

Tous les élèves volontaires peuvent s'inscrire dans la formation BAPAAT, la première année servant de sélection pour la poursuite ou non de l'option.

Cette option sportive comprend 1 heure de cours théorique et 3 à 4 heures de pratique de l'activité par semaine, ainsi qu'un stage de 1 semaine par an.

Mots-clés : Pluridisciplinarité, double compétence, gestion d'entreprise, activité physique de pleine nature, encadrement sportif, animation sportive, anatomie, physiologie, psychologie, sociologie, milieu montagnard, orientation.

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Partenariat Stages	Connaissance du monde professionnel Evaluation Orientation	Education civique, ECJS Enseignement professionnel EPS, Motricité Français Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Sciences de la vie et de la terre Vie sociale et professionnelle

EXPERIMENTATION : bilan 2007/2008

Titre de l'action : Projet BAPAAT

Académie de Nancy-Metz

**Lycée Professionnel Régional de la Haute Moselotte 125 rue du Bois des Dames BP 5
88290 Saulxures-sur-Moselotte**

INTITULE DE L'ACTION

Le lycée professionnel de Saulxures-sur-Moselotte propose la préparation d'un second diplôme parallèlement à la formation professionnelle des élèves : le diplôme du BAPAAT (Brevet d'Aptitude professionnelle d'Assistant animateur Technicien).

Les lycéens ont le choix entre quatre activités physiques et sportives : le VTT, l'escalade, le tir à l'arc et le roller. Il s'agit d'un diplôme *jeunesse et sport* qui atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités physiques et sportives, et socioculturelles.

Il est pris en compte pour l'accès aux fonctions conduisant aux brevets du niveau de qualification supérieur : Brevet d'Etat d'animateur Technicien de l'Education Populaire (BEATEP) et Brevet d'Etat d'Educateur sportif (BEES).

RAPPEL DU CONTEXTE

Le Lycée Professionnel Régional de Saulxures-sur-Moselotte a été ouvert en 1977.

L'évolution de l'offre de formation Académique le positionne comme pôle de compétence pour chacune de ses formations. Elles relèvent toutes du secteur industriel : Bac Professionnel Productique « bois- scierie », « Bois- Menuiserie » et « Mécanique ».

Ces formations sont porteuses d'emplois mais nous constatons depuis une dizaine d'années une baisse de l'effectif du lycée. De plus, certains élèves en difficulté scolaire perdent progressivement leur motivation pour diverses raisons. Un sentiment d'incompétence, un projet professionnel vague ou encore l'intérêt grandissant pour des activités extra scolaires contribuent à faire décrocher nos jeunes lycéens.

Situé au cœur du massif des Vosges, notre établissement essaie de répondre à l'attrait des jeunes pour les activités sportives de pleine nature en proposant une seconde formation motivante susceptible de favoriser leur réussite scolaire. La formation bi-qualifiante « entreprise- activité de pleine nature » semble donc être un dispositif intéressant à mettre en place dans ce contexte.

D'autre part, certains collèges et lycées généraux situés dans les Vosges possèdent des sections sportives ou des formations de brevet d'état. Cependant, les élèves qui souhaitent poursuivre en lycée professionnel ont rarement la possibilité de pratiquer une activité sportive plus soutenue (au delà des heures d'EPS et de l'association sportive). C'est pourquoi nous voulons leur offrir la possibilité de suivre une formation sportive spécifique au sein de notre établissement.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Nous nous sommes fixés plusieurs objectifs dans la réalisation de ce projet. Chacun est lié au contexte de l'établissement, au public que nous accueillons ainsi qu'à notre environnement géographique, social et culturel.

1) Il s'agit tout d'abord d'offrir à nos lycéens une nouvelle culture sportive. En effet, ce diplôme constitue une véritable ouverture culturelle vers des activités physiques peu pratiquées au lycée mais fortement ancrées dans notre secteur géographique.

De plus, contrairement à une pratique sportive ordinaire, nos élèves sont progressivement amenés à prendre en charge l'animation et le bon déroulement des activités.

Les connaissances, compétences et l'expérience acquises permettent ainsi de poursuivre des études dans des diplômes de niveau supérieur de jeunesse et sport, comme par exemple le brevet d'état.

2) Lutter contre l'échec scolaire et l'abandon en cours de cursus grâce à une formation motivante qui correspond parfaitement à la réalité de nos jeunes lycéens.

En effet, Tout au long des trois années de formation, les activités sportives proposées dans le cadre du BAPAAT vont occuper davantage nos lycéens (tous les mercredis après midi et certains soirs en semaine), ce qui est important pour l'équilibre de nos élèves et pour maintenir un taux de motivation vis-à-vis de l'école plus élevé. Les connaissances, les compétences ainsi que les valeurs véhiculées par les activités sportives proposées au sein de la formation participent d'autant plus à l'éducation citoyenne de nos jeunes lycéens.

A travers cette préparation, nous voulons valoriser les élèves dans un domaine où ils se sentent compétents et développer chez eux une meilleure estime personnelle.

3) Permettre à nos jeunes lycéens de posséder une double compétence à l'issue de la terminale :

a) Le BAC PRO qui permet de travailler en entreprise ou de poursuivre ses études.

b) Le BAPAAT qui offre une seconde possibilité d'embauche.

Nous proposons une alternative professionnelle aux jeunes afin de faciliter les possibilités de l'accès à la vie active. Le diplôme du BAPAAT est considéré comme une carte supplémentaire pour palier à un emploi à temps partiel ou simplement pour exercer quelques heures par semaine en complément d'un emploi principal.

Le secteur des Hautes Vosges et les activités touristiques qu'il génère (VTT, ski, escalade...) ont permis la création de nombreux emplois saisonniers (moniteur de ski l'hiver par exemple), posséder un BAPAAT serait donc une solution facilitant la recherche d'un second emploi à durée déterminée.

CONTENU

La formation comprend des enseignements généraux et spécialisés, de la pratique dans l'activité support et des stages en situation.

L'ensemble de la formation est divisé en six modules, pour un volume horaire total de 1442 heures, réparties sur les trois années du lycée.

Chaque élève qui s'engage dans la formation doit valider les six modules dans l'activité sportive qu'il a choisie.

MODULE 1 : *Découverte et perfectionnement d'activités physiques et sportives de pleine nature*

L'élève découvre et se perfectionne dans l'activité physique et sportive de son choix. Une évaluation pendant et en fin de première année, permet de valider le passage de l'élève en deuxième année et la poursuite de la formation BAPAAT.

Une évaluation chaque semestre et en fin de deuxième année permet de valider l'obtention du module.

MODULE 2 : *Pratique de l'activité physique et sportive choisie et mise en situation professionnelle*

L'élève apprend à encadrer un groupe de débutants, (observation puis mise en situation réelle) avec l'aide de son moniteur. Ce module démarre en terminale BAC PRO.

L'élève doit trouver un lieu pour réaliser son stage. Ce stage peut avoir lieu pendant l'année scolaire où en période de vacances. L'objectif pour l'élève est d'atteindre le nombre d'heures exigées.

MODULE 3 : *Module technique jeunesse et sport*

Ce module est organisé et conduit par le CREPS de Lorraine et son service associé des Vosges. Les 15 jours de stage (3 périodes de 5 jours) peuvent avoir lieu au cours des vacances scolaires ou pendant des jours de cours au lycée. Ce module se déroule dès la seconde BAC PRO. Un test technique a lieu à l'issue de la deuxième semaine de stage. Sa réussite conditionne la poursuite en troisième semaine ainsi que la possibilité de réaliser le module 6.

MODULE 4 : *Compétences inter-diplômantes*

Les enseignements induits par les référentiels du BAC PRO recouvrent certains des enseignements nécessités par le référentiel du BAPAAT notamment en langue, en lettres, en EPS, en maths-sciences, en vie sociale et professionnelle et en gestion d'entreprise. Les compétences à acquérir pour obtenir ce module sont donc travaillées en classe à différentes périodes de la scolarité.

Les enseignants du lycée évaluent au cours des trois années le niveau des élèves dans les compétences concernées par le diplôme du BAPAAT.

Pour valider ce module, l'élève doit obtenir la mention « acquis » pour chacune des compétences.

Un exemple d'évaluation est fourni en annexe 1 (module 4, évaluation en gestion d'entreprise)

MODULE 5 : *Tronc commun*

Il s'agit des cours du tronc commun du brevet d'état d'éducateur sportif. Deux évaluations par année sont prévues afin de valider le niveau d'atteinte des compétences, mais il n'y pas d'examen certificatif organisé par *jeunesse et sport* concernant ce module.

Un exemple d'évaluation est fourni en annexe 2 (module 5, évaluation du milieu montagnard)

MODULE 6 : *Stage en situation*

Stage de mise en pratique, en situation réelle, dans un centre de vacances, de loisirs ou un club.

Ce stage, de trois semaines minimum, doit être réalisé pendant les vacances scolaires à partir de la terminale BAC PRO. Un rapport de stage doit être réalisé.

L'examen final qui comprend deux épreuves, s'appuie sur ce dossier ainsi que sur une mise en situation sur le lieu de stage.

VOLUME HORAIRE

La préparation du diplôme est répartie sur les trois années de BAC PRO.

MODULE 1 :

4 heures par semaine le mercredi après-midi et 2 heures un soir en semaine pendant 59 semaines, soit 354 heures.

Durée du module : 2 ans (seconde et première BAC PRO)

MODULE 2 :

4 heures par semaine le mercredi après-midi pendant 27 semaines, soit 108 heures.

Durée du module : 1 an (terminale BAC pro)

MODULE 3 :

3 périodes de 35 heures, soit 105 heures, à réaliser sur le temps scolaire à raison d'une semaine par an.

Les stages sont étalés sur les trois années scolaires.

MODULE 4 :

Réparti sur les 80 semaines scolaires des 3 années de formation au lycée.

400 heures dans le cadre des disciplines enseignées au lycée et 200 heures de mise en situation professionnelle au cours des stages en entreprise.

Ces heures ne sont pas rajoutées à l'emploi du temps des élèves, elles correspondent aux heures de cours de certaines disciplines du BAC PRO (français, mathématiques, VSP, EPS, Langues, Gestion d'entreprise).

MODULE 5 :

2 heures un soir par semaine pendant 3 ans, soit 80 semaines et 160 heures.

MODULE 6 :

3 périodes de 35 heures à réaliser pendant les vacances scolaires à partir de la terminale BAC PRO.

VOLUME HORAIRE TOTAL : 1432 heures sur les 3 années.

Remarque : la formation BAPAAT se déroule pendant toute l'année scolaire à l'exception des périodes de stage en entreprise et d'examen.

ORGANISATION

1) MODALITES D'INSCRIPTION

Cette année, nous avons 13 élèves de seconde inscrits et 4 élèves de terminale qui poursuivent la formation.

8 élèves ont choisi le tir à l'arc, 2 l'escalade, 2 le roller et 5 le VTT.

L'inscription en début d'année est libre, c'est-à-dire que les élèves volontaires peuvent découvrir les activités pendant le mois de septembre. A l'issue de cette période de découverte, les élèves motivés s'engagent dans la formation en choisissant une seule discipline. Seuls les élèves présentant un intérêt certain pour l'activité et la formation sont sélectionnés.

Le sérieux, l'assiduité et l'engagement des élèves tout au long de cette première année conditionnent leur passage en deuxième année de formation. Cette première année constitue donc une année test servant à sélectionner les élèves.

2) INTERVENANTS

MODULE 1 : La pratique de l'activité est prise en charge par des intervenants extérieurs. Le roller, le tir à l'arc et l'escalade se déroulent dans des clubs proches du lycée et le VTT est animé par un brevet d'état privé qui est aussi assistant d'éducation au sein de notre lycée.

MODULE 2 et 6 : les stages à réaliser peuvent se dérouler au sein de ces mêmes clubs ou dans une autre structure.

MODULE 3 : Nous avons établi un partenariat avec la direction départementale de Jeunesse et sport pour la prise en charge de ce module.

MODULE 4 : les compétences relatives à ce module relèvent également du programme de BAC PRO. Ce sont donc les enseignants dans le cadre de leur enseignement qui prennent en charge ce module. Ils sont aussi responsables de l'évaluation qui a lieu chaque semestre.

MODULE 5 : Un enseignant d'EPS dispense les cours du tronc commun.

La gestion de l'ensemble de la formation est assurée par un enseignant coordonnateur.

Son rôle :

- Faire le lien entre les élèves, les intervenants extérieurs, les enseignants du lycée et la direction départementale de Jeunesse et sport.
- Faire le suivi des évaluations.
- Aider les élèves à trouver un lieu de stage.
- Visiter les élèves dans leur club.
- S'occuper de la gestion du budget et de la partie administrative.

L'ensemble des tâches liées à la coordination représente une charge de travail de 10 heures par semaine.

3) ELEVES

Nombre d'élève inscrits à la rentrée 2006 : 8 (aucune fille)

Les huit élèves ont été retenus à l'issue de la période probatoire. Notre politique en 2006 était de garder les élèves dans la formation et de les motiver au maximum afin qu'ils n'abandonnent pas.

A la rentrée 2007, seuls quatre élèves ont voulu poursuivre en deuxième année. Plusieurs raisons expliquent cette perte de 50 % de l'effectif.

- un élève possède le statut de sportif de haut niveau en biathlon et ne peut plus concilier ses études, ses entraînements et la formation BAPAAT. Il a donc fait le choix d'arrêter.
- deux élèves ont changé d'établissement après leur seconde. Leur formation BAPAAT n'était vraisemblablement pas une raison suffisante pour poursuivre au lycée de SAULXURES. Ces deux élèves ont d'ailleurs changé de spécialité.
- un élève n'était pas suffisamment motivé pour poursuivre. Il s'agit d'un élève interne qui voulait conserver une demi-journée libre pendant sa semaine au lycée. L'activité VTT le motivait, mais cela devait être trop lourd pour lui. La seconde raison est qu'il ne pensait pas rester au lycée de SAULXURES après son BEP alors qu'il faut poursuivre en BAC PRO pour obtenir le BAPAAT. Ne voulant pas fournir des efforts supplémentaires sans objectif, il a préféré renoncer.

Nombre d'élève inscrits à la rentrée 2007 : 17 (dont 13 nouveaux et aucune fille)

Tous les élèves ont été retenus à l'issue de la période probatoire. Ils ont tous fait preuve d'assiduité, d'intérêt et de motivation.

Remarque : cette période probatoire me sert à mieux connaître et cerner les élèves, mais je pense que pour le moment et au regard du nombre de participants, elle permet surtout à l'élève de découvrir une activité et une formation originale, ainsi que de tester sa motivation et son désir de s'engager sur un cycle long. Les élèves non retenus pour poursuivre le BAPAAT se désengagent eux-mêmes la plupart du temps.

Je n'ai pas à ce jour pris la décision de refuser un élève à l'issue de la période probatoire et cela me semble en incohérence avec les objectifs que nous nous sommes fixés.

Modifications apportées à la formation pour diminuer les désaffections :

- Certaines modifications ont été faites en ce qui concerne la première année de formation. En effet en 2006, la première année consistait en une alternance des quatre activités (VTT, escalade, roller et tir à l'arc). Chaque élève devait participer à toutes les activités. C'est la formule qui avait été retenue par la direction départementale de Jeunesse et Sport ainsi que par mon ancien chef d'établissement. Ce principe, démotivant pour certains élèves, était source de désengagement. Depuis 2007 le dispositif de la formation a été retravaillé et chaque élève ne pratique qu'une seule activité, ce qui est à mon sens tout à fait logique.

- 8 arcs ont été achetés pour les 8 élèves inscrits au BAPAAT tir à l'arc, et 4 VTT pour anticiper une promotion de BAPAAT VTT plus importante en 2008.

Le fait de pratiquer l'activité avec un matériel performant est source de réussite et donc de motivation. Le sentiment de compétence des jeunes est, je pense, la principale source de motivation et de plaisir.

- la formation à partir de 2007 est devenue plus stable et plus « professionnelle », ce qui est peut-être ressenti par les élèves.

Nombre d'élève inscrits à la rentrée 2008 :

Je ne peux à ce jour pas vous donner le nombre exact d'inscrits puisque nous sommes encore en période de découverte, cependant, quelques changements ont eu lieu dans la promotion de 2007.

Deux élèves étaient inscrits en BAPAAT escalade et ne souhaitent plus continuer.

- Le premier ne connaissait pas l'escalade avant de s'inscrire et me semblait bien motivé l'an passé (assiduité et achat de matériel personnel me permettent de dire cela). Je pense que c'est davantage l'attrait de l'activité plutôt que le diplôme qui l'a poussé à s'inscrire. Il m'a dit qu'il ne souhaitait plus continuer car d'autres activités (club de foot et permis de conduire) lui prenaient déjà beaucoup de temps. La seconde raison est qu'il n'aime pas assez l'escalade pour poursuivre dans une formation diplômante.

- Le second n'était plus assez motivé pour obtenir le BAPAAT escalade. Cependant il s'est inscrit en début d'année en BAPAAT VTT. Je pense que c'est le signe que le diplôme l'intéresse et que c'est un moment sportif dans la semaine dont il a besoin. Malgré son année de retard, je l'ai accepté en période probatoire.

Deux élèves inscrits en VTT l'an passé ne le sont plus :

- Le premier n'a pas obtenu son BEP et n'est donc plus au lycée. Cet élève a décroché une première fois en milieu d'année, puis après quelques discussions il a poursuivi assez irrégulièrement l'activité. J'étais au courant de ses difficultés scolaires et j'ai d'ailleurs joué sur l'argument du BAPAAT pour lui donner l'envie de s'accrocher en classe.
- Le second a privilégié son orientation professionnelle en quittant notre lycée malgré un intérêt certain pour le BAPAAT.

Les deux élèves inscrits en roller ainsi que les huit inscrits en tir à l'arc poursuivent la formation.

Réussite des élèves :

Les élèves inscrits au BAPAAT réussissent relativement bien en classe mais il est difficile d'établir une relation entre les deux.

Je ne pense pas que les notes et l'investissement de l'élève dans sa scolarité s'améliorent grâce au BAPAAT. L'élève qui avait des difficultés scolaires et qui n'a pas obtenu son BEP en est la preuve.

Néanmoins, la décision de s'inscrire dans cette option témoigne d'une certaine maturité et de la construction d'un projet personnel qui donne du sens au rôle de l'école. L'effet dynamisant et motivant de la formation existe effectivement, je pense que cela se traduit par un rythme de vie plus agréable, moins monotone pour les internes, ce qui favorise l'épanouissement des jeunes.

Je ne peux pas dire s'il existe un lien entre les élèves recalés au BAPAAT et leur niveau scolaire. C'est la première rentrée où je dois refuser des élèves (deux) dans une formation. La décision de fermer pour un an le BAPAAT tir à l'arc est venu d'un accord entre le chef d'établissement, Jeunesse et sport et moi-même.

Pour offrir une formation de qualité et cohérente avec la dynamique du secteur, nous allons désormais nous limiter à quatre élèves par an et par activité.

Avis extérieurs :

- Vie scolaire et CPE : les jeunes ont un très bon état d'esprit et se sentent valorisés. Leurs camarades savent qu'ils sont inscrits dans cette option, ce qui semble être une marque de respect supplémentaire.
- les profs ne se plaignent pas de notre action et trouvent que ce projet très intéressant. Personne ne m'a à ce jour fait remarquer un rapport entre la réussite des élèves et leur participation au BAPAAT.
- les parents d'élèves trouvent notre action très intéressante pour leur enfant. Ils viennent généralement me voir aux réunions parents-profs pour en discuter.
- les formateurs apprécient ce public. Je n'ai jamais eu de retour négatif.

Avis des jeunes :

Les jeunes aiment beaucoup ce qu'ils font, ils assistent à toutes les séances du mercredi ou du soir. J'ai tout de même remarqué qu'ils s'intéressaient beaucoup à la pratique ainsi qu'à leur niveau, mais très peu au diplôme. Ils ne posent jamais de question sur ce qu'ils pourront faire avec un BAPAAT.

3) TRANSPORT DES ELEVES

Le transport des élèves pour se rendre sur les lieux de pratique est assuré par le lycée quand cela est possible. En cas de pratique les samedis, dimanches et au cours des vacances scolaires, l'élève doit s'y rendre par ses propres moyens.

CONCEPTION DU DIPLOME

Pour être reconnu centre de formation nous avons dû concevoir un dossier d'agrément. Celui-ci a été réalisé conjointement par le chef d'établissement, l'enseignant coordonnateur et les services de la direction départementale de Jeunesse et sport. Plusieurs réunions ont été nécessaires afin de préparer le dossier.

Il comprend notamment le livret de formation remis à chaque élève. Celui-ci explique en détail le déroulement, les contenus et les évaluations des six modules.

Un exemple de module est fourni en annexe (module 1, présentation générale)

DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés sont liées à l'organisation de la formation.

- Il faut, pour commencer, trouver des structures d'accueil pour les élèves. Nous avons trouvé trois clubs et un intervenant privé pour encadrer les élèves. Le coût n'étant pas le même, il est préférable de passer par les clubs environnants.

- Les horaires et les lieux de pratique doivent convenir aux jeunes. En effet, le lycée prend en charge le transport des élèves internes et de quelques externes quand cela est possible, mais quand les horaires du club sont incompatibles avec ceux du lycée, il faut trouver une structure d'accueil proche de la résidence familiale de l'élève afin qu'il puisse s'y rendre facilement.

- Les lieux de stage sont difficiles à trouver lorsqu'un trop grand nombre d'élèves est inscrit dans la même activité. Un seul club ne pouvant prendre en charge la totalité des stagiaires, il faut trouver de nouvelles structures d'accueil parfois éloignées, ce qui crée des contraintes supplémentaires.

- Il est indispensable de limiter les inscriptions dans chacune des activités afin que le nombre de diplômés soit en cohérence avec les capacités d'embauche du secteur concerné. Il nous semble qu'une moyenne de quatre élèves par an et par activité soit suffisante et cohérente avec les contraintes organisationnelles.

- Nous avons eu des réajustements à effectuer pour préparer la rentrée de 2008/2009. En effet, le passage au BAC PRO en trois ans a nécessité de revoir la répartition horaire de chaque module ainsi que les périodes consacrées aux stages.

- Les cours du tronc commun ont motivé les élèves pendant les premières séances, cependant, après une année de recul, nous pensons que le programme est trop ambitieux pour des élèves de BAC PRO et qu'il est nécessaire de réduire les connaissances et compétences travaillées.

EVALUATION DE L'ACTION

- La principale évaluation de notre projet est le taux de participation des élèves. 17 élèves sont actuellement inscrits dans la formation, ce qui représente environ 15% de l'effectif concerné depuis sa mise en place.

De plus, tous les élèves inscrits ont suivi avec enthousiasme la formation. Des indicateurs simples comme la participation pendant la pratique de l'activité, l'assiduité ou l'amélioration du niveau des élèves dans leur spécialité sportive témoignent de l'intérêt qu'ils portent à la formation.

- Les relations avec les élèves ont aussi évolué. En effet, le fait de les suivre dans un contexte différent de celui de l'école et dans un domaine où ils s'épanouissent lèvent certaines barrières « profs-élèves », notamment avec l'enseignant coordonnateur qui suit de près les élèves. L'amélioration de la relation pédagogique est réellement visible, cependant, cela doit s'étudier sur les trois années passées au lycée et il reste à savoir si cette amélioration est uniquement le résultat de notre projet ou si les lycéens engagés dans le diplôme sont un public plus facile.

- Nous avons effectué au cours des années 2006, 2007 et 2008 des présentations de l'établissement dans un grand nombre de collèges vosgiens. Ce fût l'occasion de parler de notre formation BAPAAT à un public plus large. Le nombre d'élèves voulant s'inscrire à la formation à la rentrée de septembre 2008 et l'origine géographique de ces élèves constituent un indicateur de l'image et de l'intérêt que les jeunes portent à notre option.

- Enfin, le bilan de notre préparation ne pourra s'effectuer que lorsque la première promotion aura validé les modules et les stages nécessaires pour passer l'examen final du diplôme. Les résultats constitueront les meilleurs indicateurs de réussite de notre projet. Il est tout de même envisagé de réajuster la formation en fonction des remarques et des orientations de la direction départementale de Jeunesse et sport.

BILAN ET PERSPECTIVE

Nous allons poursuivre le projet à la rentrée 2008/2009 et les années suivantes. L'objectif est d'amener les élèves à la fin de leur formation afin qu'ils puissent obtenir le diplôme. Cependant, nous allons réduire les inscrits en première année notamment dans l'activité tir à l'arc. En effet, pour des questions d'organisation, il est nécessaire de se fixer un maximum d'élèves dans chaque activité.

Nous pensons qu'une moyenne de 12 élèves pour un cycle de 3 ans facilite le déroulement du diplôme et permet de proposer une formation cohérente avec la réalité du secteur.

Nous pensons que le transfert de notre projet est difficilement envisageable. Plusieurs raisons nous permettent de tirer ces conclusions.

Tout d'abord, il s'agit d'un diplôme consacré aux sports de pleine nature. Notre établissement situé au cœur du massif des Vosges possède tous les atouts pour développer ce type d'activité. De plus, en raison de notre implantation géographique, nous pouvons bénéficier de plusieurs partenaires associatifs pour encadrer nos jeunes à proximité du lycée.

Enfin, la mise en place du diplôme est compliquée pour le coordonnateur et l'établissement. Un grand nombre d'heures ont été nécessaires afin de réaliser le dossier d'agrément et le livret de formation. De plus, nous pensons que ce livret est spécifique à l'établissement et à son fonctionnement, il est donc peu probable que sa diffusion puisse servir à d'autres personnes.

Xavier Helou
Professeur d'EPS
Juin 2008

GESTION D'ENTREPRISE

COMPETENCES :

- 1) **Technique de commercialisation**
- 2) **Comptabilité**
- 3) **Droit**
- 4) **Gestion de projet**
- 5) **Démarche qualité**

	BEP				Bac pro			
	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année		4 ^{ème} année	
	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2
semestres								
Le vocabulaire suivant est familier : client, fichier, suivi, promotion, argumentaire, devis, achat, vente, besoin, prix, échéancier, appel d'offre, prospection, produit, cible, marché.								
Capacité à effectuer une opération de prévision et de comptabilité élémentaire (budget, cahier de recettes, dépenses).								
Etre familiarisé avec les termes élémentaires de la comptabilité tels que : crédit, débit, solde, document comptable, avoir, facture, encaissement, décaissement, compte, recette, dépense, inventaire.								
Connaître ses droits en tant que travailleur (congé, formation professionnelle, rémunération, conventions collectives, contrat de travail, instances de représentation du personnel).								
Etre familiarisé avec les termes les plus courants du droit tels que : associations, société, assemblée générale, conseil d'administration, bureau, statuts, personnalité morale, responsabilité civile et pénale.								
Capacité à suivre l'avancement d'un projet selon des points de repères préétablis.								
Capacité à situer son action dans le cadre de ce projet. Identifier les personnes ou services concernés par un projet et/ou impliqués dans sa réalisation. Suivre une consigne figurant dans une fiche comportant plusieurs tâches ou opérations simples : classement, tri, contrôle, mise à jour, fiche de présence...								
Recueillir sur instructions précises les informations pour établir la situation								

d'avancement d'un projet.								
Etre capable de situer une tâche, une séquence, un module, dans un projet plus global et de rendre compte de sa réalisation.								
Etre familiarisé avec le vocabulaire courant tel que: qualité, service client, aide, se mettre à la place de, améliorer, identifier, écouter, communiquer...								

A : ACQUIS : La compétence exigée est acquise par le candidat

AC : A CONSOLIDER : La compétence exigée doit être consolidée

NA : NON ACQUIS : La compétence exigée n'est pas maîtrisée par le candidat

MILIEU MONTAGNARD

Connaissance physique du milieu

1. Capacité à utiliser des outils de mesure et de connaissance du milieu à lecture directe.
Prendre un bulletin météo et savoir l'interpréter.

- 1^{ère} année : **AC oui non**

Connaissance de l'écologie d'un milieu

1. Le vocabulaire suivant est familier :
Milieu naturel, milieu artificiel, milieu urbain, sol, eaux, écologie, écosystème, énergie, adaptation, flux, cycle, interrelation, chaîne alimentaire, forêt, faune, flore, étage de végétation, lande, lisière, sous-sol, air, ozone, biodégradable, pollution, nuisance.

- 1^{ère} année : **AC oui non**
- 2^{ème} année : **AC oui non**
- 3^{ème} année : **AC oui non**

2. Capacité à discerner et à reconnaître les différents milieux et grands ensembles naturels.
Repérer l'impact d'une activité sur le milieu.
S'informer sur le degré de sensibilité d'un site et respecter la réglementation de protection des sites.

- 1^{ère} année : **AC oui non**
- 2^{ème} année : **AC oui non**
- 3^{ème} année : **AC oui non**

3. Capacité à exercer son sens de l'observation pour la reconnaissance directe d'espèces végétales, animales, d'éléments minéraux les plus courants. Repérer quelques interactions homme-milieu naturel.
Repérer quelques héritages culturels

- 1^{ère} année : **AC oui non**
- 2^{ème} année : **AC oui non**
- 3^{ème} année : **AC oui non**

4. Capacité à stimuler l'observation des milieux naturels et humains et de leurs différents éléments.

- 1^{ère} année : **AC oui non**
- 2^{ème} année : **AC oui non**
- 3^{ème} année : **AC oui non**

BAPAAT

Module 1

Pratique de l'activité physique et sportive de pleine nature

Objectifs du module :

- Faire découvrir la pratique de 5 activités physiques et sportives de pleine nature. 4 sont autorisées comme support d'activité professionnelle d'un titulaire du BAPAAT :

« *Escalade, Vélo tout terrain, Roller skating, Tir à l'arc* »

Une activité est à titre de découverte et de maintien de la condition physique en période hivernale :

« *Le ski nordique de fond* »

- Aboutir au choix de l'activité physique et sportive pour la préparation au BAPAAT : au cours des 4 premières semaines de l'année, les 4 activités sont proposées aux élèves afin qu'ils puissent affiner leur choix. A l'issue de cette période ils s'engagent dans une activité jusqu'à la fin de la formation.
- Évaluation des capacités de l'élève à suivre le cursus : à l'issue de la première année le stagiaire sera accepté ou recalé pour suivre la suite de la formation.
- Acquérir les compétences et connaissances exigées propres à chaque activité, afin d'atteindre le niveau technique requis pour obtenir le BAPAAT à la fin de la deuxième année.

La réussite de la certification technique valident l'obtention du module.

Volume Horaire du module : 354 heures

- 4 heures par semaine le mercredi après midi et 2 heures un soir par semaine pendant 59 semaines (2 années scolaires) soit 354 heures.

Projet de répartition sur l'année :

- Découverte des 4 activités pendant le mois de septembre.
- Seconde BEP : pratique de l'activité choisie du mois d'octobre jusqu'au mois de juin.
- Terminale BEP : Pratique de l'activité du mois de septembre jusqu'aux examens.
- L'activité n'est pas pratiquée pendant les périodes de stage en entreprise.

Evaluation du module 1

- Les connaissances et compétences propres à chaque activité sont évaluées deux fois par an.
- Une certification technique a lieu en fin de deuxième année.

REMARQUE : un élève n'ayant pas validé toutes les compétences ou ayant échoué au test de certification technique peut poursuivre ce module en première année de BAC PRO.